



Association Française du Cheval Miniature

www.cheval-miniature-afcm.com

afcm.studbook@gmail.com

07.70.70.48.09



STUD BOOK DU CHEVAL MINIATURE FRANÇAIS (SB du CM-Fr)

JUMENT Reproductrice dans le SB du CM –Fr

- Pas d'obligation de passage en Commission d'Inspection pour les Juments AMHA, BMHS, FMHA (inscription par courrier possible mais passage en Classification de Reproducteurs recommandé)
- Passage en Commission d'Inspection pour les Juments issues d'autres SB (OE, OES, OEP) et passage obligatoire en Classification de Reproducteurs (voir Formulaire- évaluation du cheval, mise en valeur de l'élevage)

Nom du Cheval	
Sexe	
Date Naissance	
Robe	
Taille	
Age	
N° Sire	

Race ou appellation :

Nom du PERE : N° SIRE Stud-book

Nom de la MERE : N° SIRE Stud-book

Propriétaire	
Adresse	
Tél	
Email	
Nom et adresse du Naisseur	

ATTESTATION : « Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant dans mon dossier de demande d'Inscription au Stud -Book du Cheval Miniature Français. J'adhère à toutes conditions qui y sont énoncées. En cas de fausses déclarations, j'accepte que mon cheval encoure la radiation du SB du CM Fr. »

Date : Signature..... Lu et approuvé (écrit) :

Pour chaque demande d'Inscription **JUMENT en tant que Reproductrice au SB du CM-Fr** il est nécessaire de joindre par courrier le document ci-dessus à l'adresse suivante :

AFCM Hélène LEPLAT- Le Bas Village- 22130 BOURSEUL

- 3 photos récentes :
- --une de face en entier -- une de profil droit en entier--une du profil gauche en entier
- les photocopies des papiers étrangers avec généalogies
- la photocopie du document d'identification SIRE,
- le génotype déterminé et enregistré par le SIRE.
- **un chèque de 30 € pour les membres AFCM**
à l'ordre de l'AFCM
- **un chèque de 50 € pour les non-membres.**
à l'ordre de l'AFCM

Nota Bene : Tout dossier incomplet, ne permettra pas d'enregistrer les chevaux définitivement dans le Stud Book du Cheval Miniature Français auprès du SIRE.

Après vérification des documents par l'AFCM et l'IFCE, cette Jument sera ensuite enregistrée dans la base des données du SIRE en tant que :

« JUMENT confirmée pour produire dans le SB du CM-Fr

l'appartenance à son Stud BOOK de naissance ne s'en trouvera en aucun cas modifiée.

Exemples :

- Une Jument AMHA, BMHS, FMHA gardera ses papiers AMHA, elle ne deviendra en aucun cas « Cheval Miniature Français »)
- Une Origine Etrangère (NMPRS, BMP, autres) ne deviendra en aucun cas « Cheval Miniature Français »